



LE DEVOIR



Une gorgée de coca-cola pour Alain Vaudreuil, venu aider sa nièce Renée à réparer les dégâts dans sa maison de Warwick, près de la rivière Nicolet. (PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR)

Les Bois-Francs mesurent les ravages, la Beauce écope à son tour

Québec s'engage à venir en aide aux sinistrés

GENEVIÈVE OTIS-DIONNE
LE DEVOIR

Les pluies diluviennes qui sont tombées lundi sur une douzaine de municipalités de la région des Bois-Francs ont causé de nombreux dégâts au réseau routier et aux demeures des citoyens, sans toutefois faire des blessés graves ou provoquer des pertes de vie. Les principales municipalités à avoir été touchées par les intempéries sont Tingwick et Chesterville, qui ont vu six maisons être emportées par le torrent. Des ruisseaux sous-sols de maisons ont été inondés. Les dommages sont évalués à plusieurs millions de dollars pour l'ensemble des municipalités touchées.

Selon la sécurité civile du Québec, environ 150 personnes ont été évacuées de leur maison dans la région. Sept ponts ont été arrachés, différentes portions de routes ont été sectionnées et de nombreux sous-sols de maisons ont été inondés. Les dommages sont évalués à plusieurs millions de dollars pour l'ensemble des municipalités touchées.

Pour la seule municipalité de Tingwick, les dommages matériels causés aux ponts et aux routes sont évalués entre cinq et sept millions de dollars. Plusieurs agriculteurs de la région ont également vu leurs récoltes complètement gâchées par les inondations.

En début d'après-midi hier, c'était au tour de la Beauce de goûter à la mauvaise humeur de dame Nature. Les pluies torrentielles ont entraîné des dégâts d'eau dans certaines résidences, particulièrement dans la rue principale de Saint-Elzéar. Un pont a aussi été emporté par un ruisseau sur le rang Saint-Olivier, qui a dû être fermé une partie de l'après-midi.

Personne n'a toutefois été obligé de quitter sa demeure dans la région. La route 216 a cependant été fermée à la circulation pendant l'après-midi à cause du débordement de ruisseaux, d'arbres sur la chaussée et de débris. Transports Québec a dû faire un important ménage sur la route avant de la rouvrir en début de soirée.

La région des Bois-Francs a été déclarée zone sinistrée hier et des orages violents menaçaient encore la Beauce en soirée. Devant cette situation critique, le gouvernement du Québec a annoncé une aide financière aux municipalités touchées, aux sinistrés et aux agriculteurs. Le député libéral de Richmond, Yvon Vallières, a annoncé qu'une proposition de décret serait déposée au conseil des ministres le 20 août pour cette aide. Il a toutefois précisé que les résidences secondaires sont exclues du programme d'indemnisation.

Les dommages résultant d'inondations causées par le débordement des cours d'eau, comme les infiltrations, ne sont pas couverts par les polices d'assurance habitation.

A Warwick, le ministre de la Justice, Marc Bellemare, a indiqué au cours d'une conférence de presse que «la loi prévoit que le gouvernement est le deuxième payeur, après l'assurance privée».

VOIR PAGE A 8: INONDATIONS

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Rien de plus caractéristique qu'après des étés chauds et très humides que ces inondations qui viennent de frapper la région des Bois-Francs. Cocktail extrêmement explosif, les températures élevées et la forte humidité contribuent à la formation d'orages qui déversent des tonnes d'eau en l'espace de quelques heures. Tombées en début de semaine au milieu d'un paysage vallonné, ces pluies drues se sont vite métamorphosées en une puissante déferlante qui a emporté voitures, chalets et ponts dans son sillage.

Lundi, les conditions météorologiques étaient très particulières, souligne Gaëtan Deaudelin, chef météorologue à Environnement Canada. Les températures oscillaient entre 27 et 29 degrés Celsius

VOIR PAGE A 8: SUBITE

Indonésie: la terreur frappe de nouveau

Au moins 14 morts dans l'explosion d'une voiture piégée devant le Marriott de Jakarta, dix mois après l'attentat de Bali

AHMAD PATHONI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jakarta — Un attentat à la voiture piégée contre l'hôtel américain Marriott de Jakarta a fait hier au moins 14 morts, dont trois étrangers, et 152 blessés; la police indonésienne a retrouvé la plaque de la voiture piégée.

«Le conducteur a été tué dans l'explosion», a indiqué l'ambassade américaine à Jakarta dans un rapport transmis au département d'Etat. «La police a retrouvé la plaque de la Toyota Kijang utilisée pour l'attaque et est à la recherche d'informations complémentaires sur le propriétaire de la camionnette et les possibles auteurs» de l'attentat, ajoute le rapport dont une copie est parvenue à l'AFP.

Selon le dernier bilan de la Croix-Rouge, 14 personnes ont été tuées et 152 blessées par cette explosion qui a dévasté toute la façade de l'hôtel haut de 33 étages.

Selon la police indonésienne, un Américain et deux autres étrangers, un Australien et un Malaisien, figurent parmi ces morts, mais les ambassades des États-Unis et d'Australie ont démenti que des citoyens de leurs pays respectifs aient été tués.

Deux ressortissants américains figurent parmi les blessés, selon l'ambassade américaine à Jakarta.

Par ailleurs, selon la banque néerlandaise Rabobank, l'ancien directeur général de la filiale indonésienne de la Rabobank a été tué dans l'attentat alors que son successeur canadien a été blessé.

Hans Winkelmolten, 49 ans, qui avait dirigé la filiale de la Rabobank en Indonésie jusqu'au 1^{er} août dernier, et son successeur à la tête de cette filiale indonésienne, le Canadien Antonio Costa, participaient à une réunion d'affaire au Marriott quand la bombe a explosé.

L'attentat a été perpétré exactement deux jours avant que la justice indonésienne rende un premier jugement dans les procès contre des militants islamistes accusés d'être les auteurs de l'attentat de Bali, en octobre 2002, tandis que le procès d'un leader islamiste doit reprendre à Jakarta.

La police indonésienne a noté des similitudes avec l'attentat de Bali, qui avait fait 202 morts, des touristes étrangers dans leur majorité.

VOIR PAGE A 8: ATTENTAT

ÉCONOMIE

Cinar: le fiduciaire résiste à son congédiement

Outrepassant les directives de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), Micheline Charest et Ronald Weinberg ont annoncé hier par lettre officielle à Robert Després qu'ils le remerciaient de ses services comme fiduciaire de Cinar et le menaçaient même de poursuites pour dommages. M. Després a répondu sur-le-champ que cette révocation est illégale et tout à fait contraire à la convention signée par le couple Charest-Weinberg et la CVMQ. M. Després entend poursuivre son mandat de fiduciaire d'une durée de cinq ans, mais si jamais les signataires de la convention décidaient de mettre fin à son mandat, il promet de demeurer en fonction aussi longtemps qu'un nouveau fiduciaire n'aura pas été trouvé et que celui-ci n'aura pas accepté toutes les obligations incombant à la charge de fiduciaire. Tous les ingrédients semblent donc être réunis pour une dure bataille devant les tribunaux. En attendant, la CVMQ et M. Després considèrent que Charest et Weinberg ne peuvent être administrateurs d'aucune entreprise publique canadienne, y compris Cinar, sociétés dont ils sont les actionnaires majoritaires, mais privés de leurs droits de vote et même de la possibilité d'en être un dirigeant, un consultant ou même un employé.

■ Lire nos informations en page B 1

INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 6
Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics ..	B 5	Météo	B 5
Carrières	A 4	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés ..	B 5
Décès	B 4	Sports	B 6
Économie	B 1	Télévision	B 7

HORS-JEU

Bonne année, Roger

Ça n'a l'air de rien comme ça, mais pour une bonne dose d'exotisme, peu de choses approchent le tennis. Tenez, pendant que tout le monde en a pour Simon, il y avait, hier après-midi sur le court central du stade du Maurier/parc Jarry, Roger contre Gaston.

Gaston, comme dans Gaudio, Argentin, 28^e joueur mondial, à prononcer, nous informe le Guide officiel de l'ATP, *gas-STONE GOW-dee-o*. Et Roger, comme dans Federer, 3^e joueur mondial et vainqueur inattendu à Wimbledon le mois dernier, premier Suisse de l'histoire de la Suisse, ce qui nous ramène quand même pas mal loin en arrière, à remporter un tournoi du Grand Chelem.

Ou comme dans Roger et Juliette. Puisqu'il le mandat est de tenir le lecteur au courant des choses importantes, Juliette est une vache de 800 kg des vallées de l'Oberland bernois que Federer a reçue en cadeau de la population de Gstaad, où il prenait part à un tournoi dans la semaine ayant suivi Wimbledon et où il avait disputé son premier match comme professionnel il y a cinq ans. Il aurait eu toutes les excuses du monde pour sauter cette rencontre, mais il a tenu à jouer devant ses compatriotes. Si tous les sportifs étaient comme ça, messieurs-dames, je vous en passe un moyen papier, la Terre serait un endroit où il ferait mieux être un amateur.

À Gstaad, Federer a perdu en finale contre le Tchèque Jiri Novak, mais la foule l'a encouragé en agitant des clochettes à vache. Il est d'autant plus heureux du cadeau — qui, selon mes sources dans l'agroalimentaire helvétique en altitude, serait conditionnel à son apprentissage éventuel de l'art de la traite — que Juliette lui assure un ample approvisionnement en lait et en fromage avec des trous. Je vous souhaite d'ailleurs un jour d'avoir l'occasion de

boire du lait avec des trous, c'est succulentissime.

Déjà, à la fin de 2002, Federer était le joueur suisse le mieux classé depuis l'instauration des classements informatisés (avant, les classements étaient faits à la machine à vapeur, ce qui occasionnait de fréquentes et malencontreuses erreurs). Et il connaît une année d'enfer, avec des victoires à Marseille, à Dubaï, à Munich et à Halle (Allemagne), en plus de Wimbledon.

Hier, il a poursuivi sur sa lancée. Gaston avait Roger sérieusement dans les câbles au troisième et décisif set, mais comme il n'y a pas de câbles au tennis, ce dernier est parvenu à s'en sortir avec brio. Tirant de l'arrière 0-40 à 2-4, Federer a remporté les six points suivants, puis a brisé le service de Gaudio pour se faufiler au deuxième tour avec un score de 4-6, 6-3 et 5-7, servi par une belle puissance qui lui a permis de réaliser 12 as contre zéro.

On devrait d'ailleurs assister alors à un intéressant duel de canons, puisque Federer affrontera Greg Rusedski, le gaucher britannique d'origine pointe-clairienne qui a déjà passé une garnotte à 149 milles à l'heure.

Juliette aurait sans doute aimé voir ça, mais elle n'a pas de trous dans son horaire. Rassérénons-nous toutefois, «elle va bien», a assuré après son match Federer, qui aura 22 ans vendredi.

Ailleurs dans l'actualité, l'Espagnol Juan Carlos Ferrero, 2^e au classement mondial de l'ATP et vainqueur de Roland-Garros en juin, a brisé net le service de son rival français Cyril Saulnier au premier jeu de chacun des deux sets et il s'en est tiré avec une victoire sans histoire de 6-4 et 6-4.

VOIR PAGE A 8: ROGER



Jean Dion



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le Suisse Roger Federer, champion de Wimbledon, a eu chaud hier, dans tous les sens du terme, parvenant laborieusement à battre l'Argentin Gaston Gaudio.

■ Autres informations en page B 6

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Les Gaspésiens contestent la construction d'un incinérateur au Nouveau-Brunswick

La nouvelle usine de décontamination des sols pourrait nuire à la région de la baie des Chaleurs, jusqu'ici épargnée par la pollution

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Le torchon brûle entre les écologistes gaspésiens et l'entreprise Bennett Environmental, qui s'apprete à construire un incinérateur à terre contaminée à Belledune, au Nouveau-Brunswick. La raison de la colère: l'incidence négative de cette usine de décontamination, située à quelques encablures des côtes gaspésiennes, au bord de la baie des Chaleurs, sur le développement économique et touristique d'une région jusque-là épargnée par la pollution, estime Jean-Guy Poirier, préfet de la MRC de Bonaventure.

Le projet de Bennett Environmental n'enchantait guère les écologistes gaspésiens ni les élus locaux, qui ont décidé depuis quelques semaines de monter aux barricades

pour éviter sa concrétisation. «Ca se passe de l'autre côté de la baie, dit M. Poirier, dans une province qui n'est pas la nôtre et sur laquelle nous n'avons pas de pouvoir. Mais nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Alors, nous allons tout faire pour nous faire entendre.»

Le branle-bas de combat est d'ailleurs en marche. À l'invitation du préfet, les 13 municipalités de sa MRC ont en effet adopté hier une résolution visant à s'opposer à la construction de l'incinérateur de Belledune, pour lequel Bennett Environmental a reçu du Nouveau-Brunswick, en janvier dernier, la permission de procéder aux études d'impact environnemental. Études préalables à l'obtention d'un permis de construction et d'exploitation. Cinq autres villes des MRC D'Avignon et de Rocher-Percé ont également emboîté le pas hier. «C'est un

message assez clair, poursuit-il. Et nous allons dès demain [aujourd'hui] en informer les ministres de l'Environnement du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Canada.»

Terre en provenance du New Jersey

Car le projet de Belledune inquiète. Dans une région du Nouveau-Brunswick à forte concentration industrielle, précise Michel Goudreau, président de l'organisme Environnement Vert Plus, «cet incinérateur fait peser un danger sur la santé publique mais aussi sur l'environnement de la Gaspésie, qui n'a pas besoin des retombées polluantes d'une telle installation», dit-il.

C'est qu'à 13 km à peine de la côte gaspésienne, Bennett Environmental souhaite procéder à la décontamination de sols contaminés au créosote et aux hydrocar-

bures. Ces sols vont être importés de Manville (New Jersey) et transportés par camion ou bateau jusqu'à la baie des Chaleurs, côté néo-brunswickois. Avec à la clé 100 000 tonnes de sols contaminés traités par an.

«On ne veut pas de la merde des Américains, dit M. Poirier. Bennett veut construire au Canada parce qu'aux États-Unis ce genre de décontamination est encadré par une législation plus stricte. Et la pollution que cela va engendrer pourrait avoir un impact sur le tourisme, mais aussi sur l'économie de notre région, qui vit de la pêche [crabe, homard et élevage de moule] et, depuis quelques années, de l'agriculture biologique.»

Polluant, Bennett Environmental se défend bien de l'être. «Les études d'impact sur la santé humaine ont démontré que le projet de

Belledune ne posait aucun problème, a expliqué hier au Devoir Danny Ponn, vice-président de l'entreprise ontarienne. Quant aux émissions de polluants, elles vont être très bien contrôlées en harmonie avec les réglementations en vigueur au Nouveau-Brunswick.»

Peut-être. Mais les écologistes en doutent. «Le projet de Belledune, c'est la porte ouverte à d'autres types de décontamination et à d'autres polluants lâchés dans l'atmosphère, dit M. Goudreau, comme cela s'est produit au Saguenay.» Dans cette région, à Saint-Ambroise, Bennett Environmental exploite une usine de traitement des sols contaminés avec sa filiale Récupère-Sol. «Cela devait être comme à Belledune, poursuit-il, mais une fois l'usine construite, on y a vu apparaître des blocs de béton contaminés aux BPC que l'entrepr-

se n'avait pas l'autorisation de traiter. Avec, à la clé, des émissions de polluants dans l'environnement sur 100 km à la ronde.» Bennett a d'ailleurs été mis à l'amende par le gouvernement du Québec en avril dernier pour cette faute.

Un scénario impossible à reproduire au Nouveau-Brunswick, à en croire l'entreprise ontarienne, qui compte se concentrer uniquement sur les sols, boues, sédiments, sables, pierres, ciments, bois ou asphaltes chargés en hydrocarbures et créosote, précise-t-elle sur son site Internet. Mais un scénario aussi que les écologistes préféreraient voir uniquement sur papier. «Nous sommes déterminés à mettre des bâtons dans les roues de cette compagnie, dit M. Goudreau. Et ce n'est pas le syndrome du "pas dans ma cour". C'est de la survie d'une région, la nôtre, qu'il est question ici.»

Construction du mur de sécurité entre Israël et les territoires occupés

Une militante montréalaise est arrêtée

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Une militante montréalaise figure parmi les 47 personnes détenues depuis hier matin par les autorités israéliennes à la suite d'une tentative ratée de perturber la construction d'un mur de sécurité séparant l'État hébreu des territoires occupés de la Cisjordanie.

Soledad Delgado prenait part à une campagne de libération de la Palestine organisée par le Mouvement de solidarité international (MSI), un groupe de pression aux ramifications mondiales qui a épousé la cause palestinienne.

Le groupe, formé d'une cinquantaine de personnes, faisait obstacle à la destruction d'une maison qui se trouve en plein milieu de la ligne de construction du mur de sécurité, près du village de Masha, dans le nord de la Cisjordanie. Selon les informations fournies par le MSI, des soldats israéliens ont rudoyé les militants au moment de leur arrestation.

Les pacifistes, qui proviennent du Canada, du Japon, du Royaume-Uni, de l'Irlande, de la Suède, du Danemark, de l'Italie, de la France, d'Israël et de Palestine, ont tous été conduits à la prison d'Ariel, en Cisjordanie. Les ressortissants étrangers risquent l'expulsion à coup sûr.

Le ministère des Affaires étrangères de conseil aux Canadiens de se rendre en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza en raison du climat de violence perpétuelle



NER ELIAS REUTERS

Israël a annoncé la semaine dernière l'achèvement des travaux de construction du premier tronçon (140 km) de la clôture de sécurité érigée le long de la Cisjordanie.

qui y règne. L'armée israélienne interdit même aux titulaires de passeports étrangers dotés d'un visa de touriste d'entrer en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, indique le ministère.

«La capacité de l'ambassade canadienne d'intervenir au nom des Canadiens qui choisissent de se rendre ou de rester en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza est limitée», prévient le ministère dans ses conseils aux voyageurs.

«Les Canadiens qui décident de se rendre ou de rester dans ces régions

peuvent se voir refuser le droit d'entrée ou de sortie et peuvent rencontrer d'autres sérieuses difficultés», ajoute le ministère.

Dès l'atterrissage, les douaniers peuvent même refouler un voyageur qui exprime la moindre sympathie à la cause palestinienne.

34 pacifistes relâchés

Les membres du Mouvement de solidarité international qui foulent le sol palestinien ne peuvent donc pas ignorer les conséquences de leurs gestes. Le mou-

vement considère néanmoins la détention de Soledad Delgado comme un geste «illégal» et «immoral» au même titre que l'occupation des territoires palestiniens par l'armée israélienne.

Citant la radio publique israélienne, l'Agence France-Presse rapportait en fin de journée hier que 34 pacifistes avaient été relâchés.

Toujours selon la radio, le ministère israélien de l'Intérieur a décidé d'expulser une Italienne parmi les pacifistes en question. Les autres ont été avertis de ne pas se livrer à des provocations et de ne pas perturber le travail de l'armée.

Israël a annoncé la semaine dernière l'achèvement des travaux de construction du premier tronçon (140 km) de la clôture de sécurité érigée le long de la Cisjordanie et dénoncée par les Palestiniens comme un «mur de l'apartheid».

Destinée officiellement à empêcher des «infiltrations terroristes» dans l'État hébreu, la clôture est constituée d'un ensemble d'ouvrages d'une largeur pouvant atteindre des dizaines de mètres, dont une clôture électronique, des pistes de patrouille, des fossés antichars et, par endroits, une muraille de béton de huit mètres de haut.

Le Mouvement de solidarité international a lancé cet été une campagne éditoriale contre la ligne de sécurité. Depuis avril 2002, près de 60 membres du groupe ont été expulsés par Israël, qui accuse le mouvement d'entraver l'action des forces de l'ordre.

Avec l'Agence France-Presse

Le tabac et le Grand Prix de Montréal

Québec et Ottawa n'entendent pas plier

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Québec et Ottawa n'entendent pas plier devant le chantage à peine voilé des dirigeants de la Formule 1, qui menacent d'éliminer le Grand Prix de Montréal si l'entrée en vigueur des dernières dispositions des lois antitabac, prévue en octobre, n'est pas repoussée.

«Pour l'instant, il n'est pas question de changer la Loi sur le tabac», a déclaré dans un entretien téléphonique Alexander Swann, porte-parole de la ministre fédérale de la Santé, Anne McLellan.

«Il n'existe actuellement aucune démarche pour réviser la loi québécoise», a renchéri Isabelle Taschereau, du cabinet du ministre de la Santé du Québec, Philippe Couillard.

Samedi, le ministre wallon de l'Économie, Serge Kubla, a semé l'inquiétude en affirmant que la Belgique allait retrouver son Grand Prix en 2004 — et que ce serait possiblement au détriment de Montréal.

Le lendemain, le grand patron de la F1, Bernie Ecclestone, a tenu à préciser que Montréal figurait au calendrier 2004, mais il a reconnu que le Grand Prix du Canada était l'un des cinq qui étaient menacés

de disparition à moyen terme. L'an prochain, deux nouvelles épreuves feront leur apparition, à Bahreïn et en Chine, de sorte qu'un ou deux Grands Prix seraient superflus, les constructeurs n'acceptant de disputer que 16 ou 17 courses par année.

Selon plusieurs observateurs, les dirigeants de la F1 laissent planer la menace de faire disparaître le Grand Prix du Canada afin de contraindre les gouvernements du Québec et du Canada à repousser l'entrée en vigueur des dernières dispositions de leurs lois antitabac, qui interdiront dès le 1^{er} octobre toute commande des cigarettiers.

Le retour de la F1 à Spa-Francorchamps, en Belgique, a fait suite à la décision du Parlement belge, à la fin du mois dernier, d'accorder une exemption dans sa loi antitabac pour les événements «d'importance mondiale». Certains estiment que le grand manitou du Grand Prix du Canada, Normand Legault, devra désormais tenter de convaincre les gouvernements de lui accorder pareil répit s'il veut sauvegarder l'épreuve montréalaise.

À son bureau, toutefois, personne n'a voulu commenter l'affaire hier. Et tant à Ottawa qu'à Québec, on indique n'avoir reçu aucune demande de la part des autorités de la F1 concernant une révision des lois antitabac.

After-hours

Le règlement sera assoupli

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

L'arrondissement Ville-Marie a décidé d'assouplir son règlement sur les salles de danse de fin de nuit, communément appelées «after-hours», à la suite des pépins rencontrés lors de l'ouverture d'un registre en juin dernier. Les élus estiment que le nouveau projet de réglementation sera plus susceptible de satisfaire les citoyens qui avaient manifesté leur opposition au projet au cours des consultations publiques.

Le nombre insuffisant de signatures recueillies lors de l'ouverture d'un registre, le 16 juin dernier, n'avait pas permis aux opposants au projet de règlement d'obtenir la tenue d'un référendum sur le sujet. Rappelons que, dans une des trois zones touchées, il ne manquait qu'une signature pour procéder à une consultation référendaire. Mais les irrégularités survenues au cours de la journée ont obligé l'arrondissement à remettre en question la légitimité de ces résultats. Plusieurs citoyens n'auraient pu avoir accès aux bureaux de l'arrondissement durant une trentaine de minutes au cours de l'après-midi, l'ascenseur n'étant pas en service, a-t-on constaté par la suite.

Plutôt que de reprendre l'étape de la signature du registre, le conseiller de Saint-Jacques et président du Comité consultatif d'urbanisme, Robert Laramée, a préféré revoir la réglementation afin de tenir compte

des commentaires exprimés par ceux qui l'avaient contestée au cours des derniers mois.

À l'occasion de la séance du conseil d'arrondissement hier soir, le conseiller a donc présenté un avis de motion visant à améliorer le projet de règlement. Les nouvelles dispositions feront passer de deux à quatre le nombre de permis de salles de danse de fin de nuit qui seront accordés dans l'arrondissement. Elles modifieront également les limites de la zone de la rue Sainte-Catherine où seront autorisés ces établissements en étendant les frontières de cette zone de la rue Papi-neau à la rue Atwater. Les cinq after-hours existants dans Ville-Marie pourront invoquer les droits acquis pour poursuivre leurs activités, mais l'arrondissement espère limiter leur nombre à quatre à long terme.

La décision de l'arrondissement est bien accueillie par le Comité d'arrondissement de Ville-Marie pour la tolérance et la convivialité (CORRAV). «Il y a des assouplissements par rapport au règlement antérieur qui vont dans le sens de nos revendications. Notre première réaction en est une de satisfaction et de soulagement devant la décision du conseil d'arrondissement de poursuivre sa réflexion», explique Yannick Viau, porte-parole du CORRAV. Il refuse toutefois de crier victoire et juge que le nombre d'établissements autorisés, fixé à quatre, est encore insuffisant. «On donne une chance au créateur et s'il y a une consultation réelle, on va y participer de bonne foi», ajoute-t-il.

EN BREF

Mario Dumont a un nouveau chef de cabinet

(PC) — Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, a un nouveau directeur de cabinet, Alain Sans Cartier, qui était responsable des relations de presse pour l'ADQ lors de la dernière campagne électorale. Spécialiste en communications, M. Sans Cartier, a été pendant quatre ans l'attaché de presse de l'ex-maire de Montréal, Pierre Bourque, de 1994 à 1998.

Feux en Colombie-Britannique

(PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, s'est rendu hier sur les lieux des violents incendies de forêt qui dévastent le sud-ouest de la province et contraignent à l'évacuation des milliers de personnes. La situation est toujours préoccupante sur le terrain, alors que 306 incendies sont toujours actifs.

Gene Robinson, évêque homosexuel

Minneapolis (AP) — L'Église épiscopale américaine a approuvé hier l'élection du premier évêque homosexuel de l'histoire, une décision qui risque de provoquer des tensions avec les églises anglicanes du monde entier.

Après un retard dû à une enquête sur des attachements sexuels présumés, la Convention annuelle épiscopale a élu par 62 voix contre 45 le révérend Gene Robinson évêque du diocèse du New Hampshire.

Gene Robinson avait été blanchi de ces accusations quelques heures avant le début du vote.

Le révérend, un père divorcé de deux enfants âgé de 56 ans, vit avec son compagnon depuis 13 ans. Robinson a été élu par son diocèse en juin, mais son élection définitive devait être entérinée par une majorité des évêques réunis en Convention épiscopale annuelle.

Les conservateurs américains et les évêques anglicans du monde entier avaient annoncé avant l'élection que sa confirmation au poste d'évêque les contraindraient à envisager une rupture avec l'Église épiscopale.

Cette dernière compte 2,3 millions de membres. Elle est la branche américaine de l'Église anglicane, qui rassemble au total 77 millions de fidèles dans le monde entier.

SOLDE

fin de saison

30% à 60%

de rabais

du prix régulier

BÉBES	0 à 24 mois — filles et garçons
	Robe - Ensemble 2 pièces Jumpsuit - Ensemble 3 pièces Pantalon - Chandail
GARÇONS	2 à 6X
	Chemise à manches courtes Pantalon d'été - Bermuda Ensemble 2 pièces - Ensemble 3 pièces
FILLES	2 à 16 ans
	Robe - Jupe - Cardigan Haut et haut 3/4 - Jeans Chemise à manches courtes

*À l'exception de première communion et accessoires, baptême et accessoires, bouquetière.

6554, ST-HUBERT (2^e étage)
Plaza St-Hubert - Métro Beaubien
Stationnement gratuit à l'arrière sur Châteaubriand

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Nouvelle-Écosse

Élection d'un
gouvernement
conservateur
minoritaire

Halifax (PC) — Les électeurs de Nouvelle-Écosse ont élu un gouvernement conservateur minoritaire, hier, privant le premier ministre John Hamm de la majorité qu'il disait nécessaire pour gouverner efficacement la province.

Les conservateurs ont gardé leurs châteaux forts traditionnels du nord et du centre de la province, mais les néo-démocrates ont fait des gains décisifs dans des circonscriptions cruciales de la région de Halifax et remporté un comté-clé du nord de la province.

M. Hamm a lui-même été déclaré élu dans sa circonscription de Pictou Centre. Au moins trois ministres de premier plan ont été défaits, et les conservateurs ont perdu des sièges au Cap-Breton et dans la vallée de l'Annapolis.

Résultat: le gouvernement n'a pas eu les 27 sièges requis pour former une majorité. Les résultats non officiels donnaient 25 sièges aux conservateurs, 15 au NPD tandis que les libéraux, au troisième rang, en récoltaient 12.

Jamie Campbell, qui a présidé la campagne des conservateurs, a affirmé que le parti avait payé pour les décisions difficiles qu'il a dû prendre afin d'assurer la stabilité financière de la province.

Les libéraux ont accru leur nombre de sièges, et leur leader, Danny Graham, a défait le ministre de la Santé Jane Purves. M. Hamm avait invité les électeurs, la semaine dernière, à lui accorder une deuxième majorité, soutenant que la province ne tirerait aucun avantage d'un second gouvernement minoritaire en moins de six ans. Il s'attendait pourtant, au départ, à une campagne facile. Après avoir dirigé un gouvernement majoritaire sans histoire, et qui a produit deux budgets équilibrés sur fond de reprise économique, il croyait n'avoir pas grand-chose à perdre à déclencher des élections.

Trois alpinistes
québécois portés
disparus

Trois personnes dont deux Québécois faisant partie de l'expédition «Sommet de l'espoir» ont été portées disparues en Colombie-Britannique.

Leucan, qui apporte son concours à cette expédition partie le 26 juillet, est sans nouvelles de Michel Bastien, Yves Laforest et d'une troisième personne, une citoyenne française qui se serait jointe à l'équipe. Le dernier appel de l'équipe au Camp d'été de Leucan a eu lieu le 29 juillet. Leurs embarcations auraient chaviré sur la rivière Incommapplex. Deux kayaks ont d'ailleurs été retrouvés avec de l'équipement d'expédition. Martin Champagneur, un cinéaste qui accompagnait l'expédition, a été retrouvé sain et sauf hier non loin du point d'arrivée prévu. Une équipe de recherche de la GRC est à pied d'œuvre dans la région du Parc national des Glaciers.

Leucan vient en aide aux enfants atteints de cancer. (Presse canadienne)

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

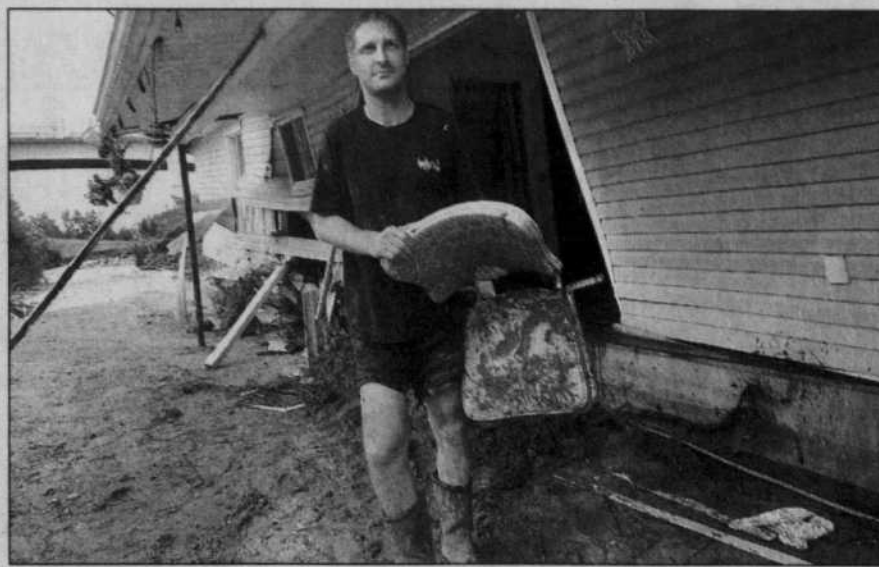
Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et
abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Daniel Charland donne un coup de main à son père dont la maison de Tingwick a été inondée.

PATRICK SANSAFON LE DEVOIR

INONDATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Il a averti les sinistrés de conserver les preuves de dommages. Aux agriculteurs, il a signalé qu'en plus de l'assurance-récolte, il était possible que le gouvernement adopte un décret pour leur fournir de l'aide.

«Le gouvernement du Québec est conscient des pertes agricoles importantes ou en relation avec le bétail. Normalement, au conseil des ministres du 20 août, on devrait présenter un projet de décret pour déterminer l'aide accordée», a-t-il ajouté.

Le député Vallières a déclaré que, pour les municipalités, les dégâts causés aux routes et aux ponts vont être évalués et les travaux admissibles vont être subventionnés à 100 %.

Un rideau de pluie
tombe sur les Bois-Francis

Entre 15h et 21h, environ 140 mm de pluie sont tombés sur les Bois-Francis, dont 80 mm en moins d'une heure, prenant les résidents par surprise. Les municipalités s'étaient toutefois préparées à cette situation d'urgence et les secours ont rapidement été dépêchés sur les lieux pour venir en aide aux citoyens. «Les municipalités touchées avaient toutes des plans de sécurité et des mesures d'urgence à appliquer qui ont tous fonctionné avec brio. Les secours ont été très rapides à intervenir», explique Rachel

Delisle, de la direction de la sécurité civile.

La protection civile, le ministère des Transports, les pompiers et la police sont aussi rapidement intervenus pour aider les résidents pendant la nuit de lundi à hier et rétablir la situation pendant la journée d'hier.

Les importantes pluies ont obligé les autorités à fermer les routes 161 entre Victoriaville et Chester, la route 263 de Chester à Saint-Norbert sur une certaine distance, la rue de l'Accueil à Chesterville et le 3^e Rang à Sainte-Hélène. La circulation automobile avait cependant repris hier en début de soirée sur les routes 161 et 263, mais elle était au ralenti.

Les autres routes ont été réparées temporairement pour s'assurer que les gens puissent circuler dans la région. La plupart des 150 résidents évacués de la région des Bois-Francis ont retrouvé leurs résidences hier en après-midi et la Croix-Rouge était sur les lieux pour s'assurer que les personnes qui ne pouvaient pas retourner chez elles dorment les pieds au sec. Selon le député Vallières, «d'ici quelques jours, tout devrait rentrer dans l'ordre».

La direction de la sécurité civile demeurait cependant en «mode veille» hier soir pour venir en aide aux municipalités de la Beauce qui étaient toujours menacées d'orages violents au moment d'écrire ces lignes.

Avec la Presse canadienne

SUBITE

SUITE DE LA PAGE 1

et le taux d'humidité entre 70 et 75 %, alors que, pendant les journées d'été typiques, le pourcentage d'humidité gravite plutôt entre 50 et 55.

A cela s'est ajoutée la grande instabilité de la masse d'air surplombant le sud-ouest du Québec. Cette instabilité est courante en été et découle de la rencontre entre l'air chaud entourant la surface du sol et l'air beaucoup plus froid présent en altitude.

En raison de cette instabilité, les précipitations se forment plus brusquement qu'à d'autres moments. «L'air chaud s'élève rapidement», explique le scientifique. Au cours de son ascension, cet air chargé d'humidité se condense à mesure qu'il se refroidit, composant ainsi une précipitation.

«Or, plus l'air est chargé d'humidité, plus les précipitations qui se formeront seront abondantes», souligne-t-il. Et étant donné que plus l'air est chaud, plus il peut se charger d'humidité, on comprend pourquoi les derniers orages ont craché autant d'eau.

Les orages sont généralement très localisés en été, ajoute le spécialiste de la météo. Ils ne déversent leur liquide que sur quelques dizaines de kilomètres carrés, contrairement aux systèmes hivernaux et automnaux qui arrosent des centaines, voire des milliers de kilomètres carrés.

À la suite de quelques orages successifs, 139 millimètres (mm) de pluie sont donc tombés sur la région des Bois-Francis en l'espace de moins de six heures, dont 42 mm entre 20 heures et 21 heures lundi soir.

Gaëtan Deaudelin rappelle que, en juillet 1987, l'autoroute Décarie à Montréal avait été engloutie de la sorte après avoir reçu 104 mm de pluie en l'espace de trois heures, alors que le taux moyen de précipitations d'une pluie d'automne ou de printemps est d'environ un mm par heure.

Le fait que toute cette eau soit tombée aussi rapidement dans une région vallonnée a contribué au débordement des rivières, indique le

météorologue. «Cette topographie ponctuée de collines et de vallons entraîne rapidement l'eau de pluie au fond des petites vallées où elle se retrouve en grandes concentrations et gonfle les ruisseaux et les rivières. C'est ce qu'on appelle, en jargon météorologique, les pluies subites», dit-il. Les ruisseaux lovés dans le fond des vallées sont plus susceptibles de recevoir l'eau de pluie rapidement que s'ils sont creusés au sein de terres agricoles comme dans la région de Saint-Hyacinthe.

Les pluies fréquentes des dernières semaines ne sont pas les véritables coupables des inondations qui ont touché la région des Bois-Francis, affirme le météorologue d'Environnement Canada. En plus d'exaspérer les vacanciers, elles ont bien sûr inondé les terrains et enflé les cours d'eau, rendant ces lieux plus vulnérables aux débordements et aux inondations. «Mais même quand le sol est très sec, une pluie subite de cette ampleur peut provoquer un ruissellement important, car l'eau n'a pas le temps d'être absorbée par le sol», précise-t-il.

Les habitants du sud-ouest québécois devront rester sur leurs gardes, car l'espoir est mince que la situation s'améliore sous peu, prévient M. Deaudelin. «Le système dépressionnaire qui est responsable de ces précipitations subites se déplace très lentement», indique-t-il. Centré sur le lac Ontario, ce système traversera le sud du Québec à pas de tortue.

«Le sud du Québec devrait donc subir encore des averses et des orages demain [aujourd'hui]. Des alertes météorologiques demeurent en vigueur pour le sud du Québec et le nord de la Beauce. Demain [aujourd'hui], la dépression devrait glisser doucement vers l'est, atteignant la Montérégie, la Beauce et la région de Montmagny, qui seront soumises au même régime d'orages et d'averses».

Les améliorations seront donc très graduelles au cours des prochains jours. D'autres ponts, voitures ou maisons demeurent sur la ligne de front. On espère tout de même que, vendredi, ce système dépressionnaire particulièrement explosif quittera les régions éprouvées pour rejoindre le Bas-Saint-Laurent et le Maine.

ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE 1

L'attentat de Bali avait lui aussi été commis à l'aide d'une voiture piégée dont l'explosion télécommandée s'était produite au milieu d'une foule rassemblée dans le périmètre des night-clubs, dans ce haut lieu du tourisme.

L'enquête sur cet attentat avait mis en cause la Jamaah Islamiyah, organisation terroriste régionale soupçonnée d'être liée au réseau terroriste al-Qaïda, bien implantée en Indonésie, premier pays musulman dans le monde.

L'explosion de Jakarta s'est produite en plein après-midi au cœur du quartier d'affaires de la capitale indonésienne, non loin d'ambassades étrangères, et a entièrement ravagé le majestueux hall d'entrée de cet hôtel cinq étoiles situé dans le district Auningang.

Le ministre indonésien de la Défense, Matori Abdul Jalil, a condamné l'explosion, la qualifiant «d'attentat terroriste», mais il a ajouté qu'il était trop tôt pour l'imputer à la Jamaah Islamiyah, groupe fondamentaliste régional soupçonné de l'attentat de Bali ainsi que d'autres actes de terrorisme.

Selon les autorités indonésiennes, l'attentat commis hier pourrait directement viser des intérêts américains dans l'archipel.

L'hôtel Marriott était l'un des hauts lieux de rencontre de la communauté américaine présente dans la capitale indonésienne. Des réjouissances y avaient été organisées le 4 juillet dernier, jour de la fête nationale des États-Unis.

Les États-Unis ont condamné fermement l'attentat, dans une déclaration du porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan.

«Nous condamnons fermement cet attentat terroriste. C'est un attentat atroce commis sur des civils innocents», a déclaré Scott McClellan lors d'un point de presse à Crawford (Texas, sud) où le président George W. Bush passe ses vacances.

Il s'est refusé à tout commentaire sur une éventuelle implication du groupe terroriste al-Qaïda dans l'attentat mais a souligné que celui-ci venait «rappeler que nous sommes toujours en guerre contre le terrorisme».



L'attentat est survenu à l'heure du midi dans le quartier des affaires et des ambassades de Jakarta.

REUTERS

ROGER

SUITE DE LA PAGE 1

En fait d'histoire, c'est plutôt le prochain adversaire de Ferrero, Younes El Aynaoui, vainqueur lundi de l'Américain Mardy Fish, qui en a une intéressante, objet d'un reportage récent d'ESPN. El Aynaoui, 22^e joueur mondial, est le premier Marocain à se hisser au sein de l'élite du tennis professionnel, un rare musulman dans ce sport, qui se fend en quatre pour promouvoir la tolérance «en changeant le monde une personne à la fois», un gars qui a atteint son sommet tardivement à 30 ans et qui a fait son chemin, parsemé d'embûches, à force d'entêtement.

El Aynaoui n'a pas encore 19 ans et il joue (plutôt mal) sur les quelques terrains dépareillés de Rabat lorsqu'il lit une annonce dans un magazine: on embauche à la prestigieuse école de tennis de Nick Bollettieri, en Floride. Défiant son père qui ne lui parlera pas pendant trois mois, le jeune Younes file aux USA et il obtient l'emploi qu'il visait: chauffeur de minibus et remplisseur de lance-balles chez Bollettieri, qui compte à l'époque parmi ses élèves deux blancs-becs du nom de Jim Courier et Andre Agassi. Le job d'homme à tout faire comporte un avantage: la possibilité, pendant les torrides après-

midi floridiens, d'utiliser quelques-uns des 70 courts que compte le complexe.

Et il va s'entraîner, le jeune, et jouer et jouer encore, jusqu'à aller traîner ses savates dans les circuits satellites, jusqu'à ce qu'il subisse une blessure à la cheville qui nécessitera deux opérations en 15 mois, en 1996 et 1997. Et ce n'est que par la suite, alors que n'importe qui aurait dit «ah pis d'la», qu'il s'est mis à escalader le classement.

Cette année, après une demi-finale au Qatar, El Aynaoui a fait parler de lui aux Internationaux d'Australie: victoire en quatre après sets (6-7, 7-6, 7-6, 6-4) contre le favori numéro un du tournoi, Lleyton Hewitt, puis défaite en quart de finale face à Andy Roddick dans un match d'anthologie dont la dernière manche s'est terminée 21-19.

Mais le geste le plus représentatif de sa personne est survenu début juin au tournoi de Halle — où, justement, il devait perdre en quart de finale contre le futur champion Roger Federer. Au premier tour, El Aynaoui affronte Christopher Koderisch, un joueur de 19 ans, de Halle, coté 1355^e au monde. Évidemment, c'est le massacre. À compter du milieu du deuxième set, comme le match est le dernier de la journée toujours en cours, la foule se masse nom-

breuse dans les estrades du court numéro 1. Elle encourage de son mieux Koderisch. El Aynaoui aussi, en applaudissant ses coups de raquette. Mais il est beaucoup trop fort.

Younes finit par l'emporter 6-1, 6-2, et lorsqu'il va serrer la main du jeune, il lui dit un mot à l'oreille. L'autre finira par faire un geste signifiant «pourquoi pas?». Les deux vont voir l'arbitre. «Les spectateurs en veulent encore», lui dit El Aynaoui. Il faut leur en donner encore. L'arbitre lui répond: «O.K.» Puis annonce à la foule: «Mesdames et messieurs, il y aura un autre set.» Pause. «Pour le plaisir.»

El Aynaoui et Koderisch ont joué une autre manche, sous les vivats. Le jeu était toujours aussi inégal, mais tout le monde s'en foutait. À la fin, Younes s'est retiré sous les ovations (bien qu'on lui ait demandé... un autre set). Lui, qui parle couramment l'arabe, le français, l'anglais, l'espagnol, le portugais et l'italien, n'avait pas eu besoin d'apprendre l'allemand pour «changer le monde» plusieurs dizaines de personnes à la fois.

Plus tard, il a expliqué son geste: «C'était une belle journée et on s'est amusés. Nous jouons. C'est un jeu.»

Aujourd'hui, contre Juan Carlos Ferrero, Younes El Aynaoui va jouer.

LE DEVOIR LES SPORTS

Masters de tennis du Canada

Lleyton Hewitt n'a eu besoin que de 44 minutes pour battre Bryan

MICHEL LAMARCHE PRESSE CANADIENNE

Il ne reste qu'un seul tournoi du Grand Chelem, les Internationaux des États-Unis, pour que Lleyton Hewitt apporte un peu de lustre à une saison bien ordinaire, selon ses critères. Hier après-midi, sur le court central du Stade du Maurier, le jeune Australien a donné l'impression qu'il était sur la bonne voie.

L'ancien numéro 1 mondial a facilement franchi la première étape des Masters de tennis du Canada, alors qu'il a défait l'Américain Bob Bryan en deux manches identiques en 6-2.

Hewitt s'est véritablement mis en marche au cinquième jeu de la manche initiale, où il a brisé le service de Bryan, un joueur issu des qualifications surtout reconnu pour ses habiletés en double.

L'Australien, cinquième tête de série à Montréal, a remporté les trois jeux suivants, pour clore le premier set, et les quatre premiers de la seconde manche.

Le duel, qui n'en était pas un, aura duré 44 petites minutes.

C'est agréable de passer au travers n'importe quel match des tournois de la série Masters. Ils ne sont pas faciles à gagner, encore moins parce qu'il faut disputer six matchs en sept jours. Dans mon cas, c'est plutôt six matchs en six jours, puisque j'arrive de Los Angeles où

j'ai participé à la finale là-bas. Je suis content d'avoir disputé un match assez convaincant», a déclaré Hewitt, fort satisfait de sa prestation.

Lors des trois premiers tournois du grand chelem de la saison 2003, Hewitt est allé de mal en pis. Après une élimination au quatrième tour dans son pays, l'Australien a succombé au troisième tour aux Internationaux de France. Puis, à Wimbledon, où il défendait son titre, il n'a disputé qu'un seul match.

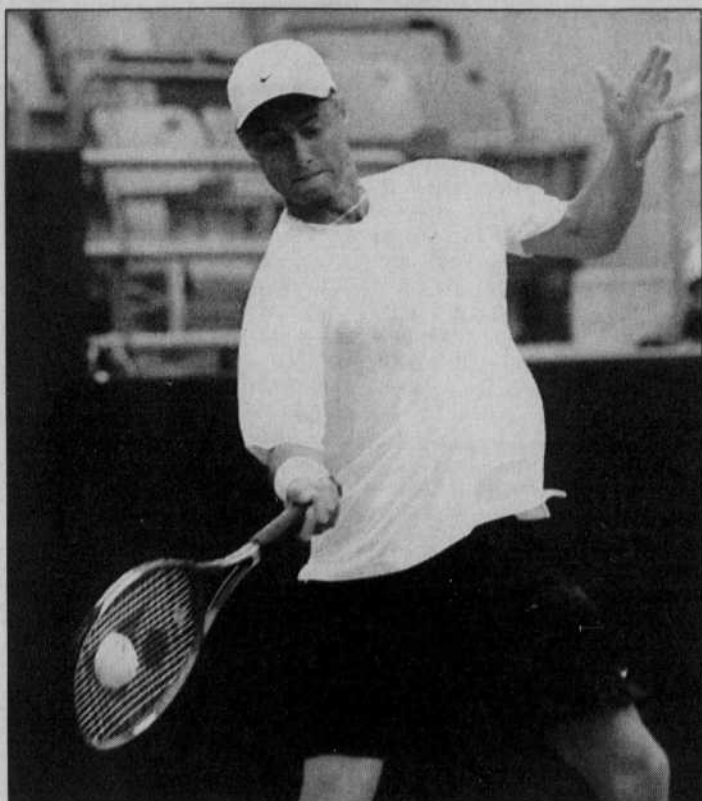
«Je pense avoir joué de très bons matchs, a analysé Hewitt. J'imagine que Wimbledon fut un accident de parcours. Je dois apprendre de cet échec dans l'espoir de devenir encore meilleur. Le bon côté du tennis, c'est que si vous perdez un match, vous avez toujours un autre tournoi la semaine suivante pour vous reprendre.»

Nestor surprend Ginepri

Dans une rencontre qui s'est terminée presque 19 heures après le premier service, Daniel Nestor est devenu le deuxième Canadien à se qualifier au deuxième tour des Masters.

Le gaucher de Toronto, qui se classe 753^e au monde en simple, a défait le jeune Américain Robby Ginepri, 48^e joueur mondial, 3-6, 6-3, 6-4.

Les deux belligérants avaient amorcé le match lundi soir à 20 h, mais la pluie avait forcé l'interrup-



Hewitt s'est véritablement mis en marche au cinquième jeu de la manche initiale, hier, où il a brisé le service de Bryan, un joueur issu des qualifications.

tion de la rencontre après la deuxième manche. Selon Nestor, les caprices de

Dame Nature lui auront été bénéfiques. «Si nous avions continué hier soir [lundi], je ne pense pas

que j'aurais pu gagner. J'étais plutôt vidé», a reconnu Nestor, qui croquera maintenant le fer avec le Thaïlandais Paradorn Srichaphan, 11^e tête de série.

Coria abandonne, Henman avance

En plus du forfait de Mark Philippoussis, la journée a été marquée par deux abandons, dont celui de Guillermo Coria, le joueur de l'heure au sein de l'ATP.

L'Argentin, classé septième au tableau des favoris, a rendu les armes après avoir perdu la première manche 3-6 aux mains de l'Espagnol Feliciano Lopez, en raison d'une elongation d'un muscle de la cuisse droite.

Coria avait gagné les trois derniers tournois auxquels il avait participé avant de se présenter à Montréal.

Un peu plus tôt durant l'après-midi, le Britannique Tim Henman a mérité une place au deuxième tour quand le Chilien Fernando Gonzalez a abdicqué, handicapé par une tendinite au genou droit.

Parmi les autres têtes de série à l'œuvre hier, le Français Sébastien Grosjean (n° 9), le Tchèque Jiri Novak (n° 10) et l'Espagnol Tommy Robredo (n° 16) ont remporté leurs matchs de premier tour.

De son côté, le Néerlandais Sjeng Schalken (n° 12) a été déclassé 6-1, 6-1 par l'Argentin Mariano Zabaleta.

Federer, Ferrero et Nestor avancent au deuxième tour

MICHEL LAMARCHE PRESSE CANADIENNE

Roger Federer a eu chaud, hier après-midi, et pas seulement à cause de la chaleur torride qui sévissait au Stade du Maurier.

Le champion de Wimbledon a comblé un déficit de 2-4 et 0-40 en troisième manche et a finalement éliminé l'Argentin Gaston Gaudio 6-4, 3-6, 7-5 aux Masters de tennis du Canada.

«J'avais beaucoup de difficultés et je ne pensais pas remporter ce match car il [Gaudio] commençait à bien jouer», a reconnu le sympathique Suisse, en s'adressant au public qu'il a remercié pour son soutien après sa victoire.

«Je ne dirais pas que j'étais déçu de ma performance, mais j'aurais pu être beaucoup mieux. Je n'étais pas satisfait de la façon dont j'ai perdu le deuxième set. Mais je suis content de la façon dont je me suis battu», a toutefois ajouté le troisième joueur au classement de l'ATP, lors du point de presse qui a suivi sa victoire.

Depuis son arrivée à Montréal, Federer semble bénéficier d'un capital de sympathie du public montréalais. L'appui qu'il lui a manifesté, au moment où il en avait le plus besoin hier, lui a redonné des ailes.

«Le public était toujours derrière moi et ça m'a donné envie de me battre», a-t-il expliqué.

Comme pour leur dire merci, Federer a pris le temps d'acquiescer aux nombreuses demandes d'autographes des spectateurs, après le match.

«Je me sens le bienvenu ici. Je fais ça ailleurs aussi, a précisé Federer. C'est une façon de donner à mon sport.» Au deuxième tour, Federer se mesurera au Britannique Greg Rusedski. «Ce sera un match bien différent, a prévu Federer. Il va monter au filet et ça va se jouer en deux ou trois coups. Mais ça m'arrange», a-t-il ajouté.

Dancevic irrégulier

Une balade en montagnes russes peut être exaltante à condition d'en sortir indemne.

Parlez-en à Frank Dancevic.

L'Ontarien de 18 ans a connu bien des hauts, hier matin, mais il a fini au bas de la pente après son revers en trois manches, 7-6 (3), 4-6, 6-3, aux mains du Russe Nikolay Davydenko, 32^e joueur mondial.

Ainsi, au lieu d'affronter le grand Andre Agassi, Dancevic est parti avec son petit bonheur.

La défaite était d'autant plus difficile à digérer que l'athlète de Niagara Falls a eu une multitude d'occasions d'accéder au deuxième tour. En première manche, il menait 5-1, au service, grâce à deux bris, mais il a été incapable de mettre fin au set.

Il s'est ressaisi en fin de deuxième manche et a provoqué un set ultime grâce à un bris de service au neuvième jeu.

Dancevic, meilleur joueur canadien et 196^e au monde, a amorcé la troisième manche sur les chapeaux de roue, remportant trois des quatre premiers jeux.

Mais là encore, Davydenko l'a rattrapé et lorsqu'il a été doublé,

Dancevic n'a jamais pu rattraper le terrain perdu.

«C'est désappointant, car j'ai eu beaucoup d'occasions contre un joueur de fort calibre. Ce n'est pas tous les jours que ça se produit», a analysé Dancevic, dans les minutes qui ont suivi son revers. «A 5-1, il a commencé à jouer avec beaucoup plus d'aplomb et j'ai été négligent sur certains points», a également admis Dancevic.

Ferrero et Kafelnikov avancent

Au même moment sur le court central, l'Espagnol Juan Carlos Ferrero, deuxième tête de série, a obtenu son billet pour le deuxième tour grâce à un gain relativement facile de 6-4, 6-4 contre le Français Cyril Saulnier.

Ferrero, qui a brisé le service de Saulnier lors du premier jeu de chaque manche, affrontera ensuite le Marocain Younes El Aynaoui.

Le Russe Yevgeny Kafelnikov a également accédé au deuxième tour, bien qu'il s'est un peu compliqué la tâche contre le

Français Grégory Carraz.

L'ancien numéro mondial a d'abord laissé filer la première manche, 1-6, avant de soutenir les deux suivantes, 6-2, 6-4.

Au deuxième tour, Kafelnikov livrera bataille à la huitième tête de série, l'Allemand Rainer Schuettler.

Roddick se déchaine

Dans le match principal de la soirée, sur le court central, l'Américain Andy Roddick s'est relevé avec beaucoup d'aplomb après avoir perdu la première manche, et il a sorti le Belge Xavier Malisse, 3-6, 6-0, 6-2.

Malisse, le 62^e joueur au monde, semblait s'être déguisé en aspirateur central, tellement il gobait tout sur son passage en première manche. Mais ensuite, Roddick, sixième tête de série et septième joueur au mondial, a pris les allures d'un rouleau-compresseur.

Malgré de vaillants efforts, Malisse n'était plus de taille. Roddick disputera son match de deuxième tour cet après-midi face à l'Argentin Juan Ignacio Chela.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include Atlanta, Philadelphia, Floride, Montréal, New York.

Section Centrale

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include Houston, St. Louis, Chicago, Pittsburgh, Cincinnati, Milwaukee.

Section Ouest

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include San Francisco, Arizona, Colorado, Los Angeles, San Diego.

Hier

Table with 2 columns: Match, Score. Rows include Atlanta 3, Milwaukee 4; N.Y. Mets 10, Houston 1; Floride 4, St. Louis 0; Philadelphia au Colorado; Montréal en Arizona; Chicago Cubs 2, San Diego 1; Cincinnati à Los Angeles; Pittsburgh à San Francisco.

Aujourd'hui

Table with 2 columns: Match, Score. Rows include Atlanta à Milwaukee, 20h05; N.Y. Mets à Houston, 20h05; Floride à St. Louis, 20h10; Philadelphia au Colorado, 21h05; Montréal en Arizona, 21h35; Chicago Cubs à San Diego, 22h05; Cincinnati à Los Angeles, 22h10; Pittsburgh à San Francisco, 22h15.

Demain

Table with 2 columns: Match, Score. Rows include Atlanta à Milwaukee, 14h05; Philadelphia au Colorado, 15h05; Pittsburgh à San Francisco, 15h35; Chicago Cubs à San Diego, 17h05; N.Y. Mets à Houston, 20h05; Floride à St. Louis, 20h10; Montréal en Arizona, 21h35; Cincinnati à Los Angeles, 22h10.

LIGUE AMÉRICAINNE

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include New York, Boston, Toronto, Baltimore, Tampa Bay.

Section Centrale

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include Kansas City, Chicago, Minnesota, Cleveland, Detroit.

Section Ouest

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include Seattle, Oakland, Anaheim, Texas.

Hier

Table with 2 columns: Match, Score. Rows include Oakland 7, Detroit 2; Seattle 2, Cleveland 1; Minnesota 2, Baltimore 3; Texas à N.Y. Yankees 6; Anaheim 9, Boston 10; Toronto 4, Tampa Bay 5 (10 manches); Kansas City 4, Chicago White Sox 5.

Aujourd'hui

Table with 2 columns: Match, Score. Rows include Kansas City à Chicago White Sox, 14h05; Toronto à Tampa Bay, 14h15; Minnesota à Baltimore, 19h05; Texas à N.Y. Yankees, 19h05; Anaheim à Boston, 19h05; Oakland à Detroit, 19h05.

Demain

Table with 2 columns: Match, Score. Rows include Minnesota à Baltimore, 12h35; Texas à N.Y. Yankees, 13h05; Oakland à Detroit, 13h05; Seattle à Cleveland, 19h05; Anaheim à Boston, 19h05; Kansas City à Tampa Bay, 19h15.

EN BREF

Nick Price ne participera pas au prochain championnat de la PGA

Rochester (PC) — Nick Price, qui a remporté le tournoi à deux reprises, a déclaré forfait hier en vue du championnat de la PGA la semaine prochaine pour passer plus de temps avec sa famille. Price sera remplacé lors du tournoi présenté à Oak Hill par Billy Mayfair. Nick Faldo, dont la femme a donné naissance à un enfant, et Ian Woosnam, dont le père est décédé, avaient déjà déclaré forfait. Price a raté le championnat de la PGA pour la dernière fois en 1991. Il l'a emporté à Bellerive en 1992 et à Southern Hills en 1994.

Premier but madrilène pour Beckham

Tokyo (AFP) — Le Real Madrid, champion d'Espagne de football, a battu le FC Tokyo 3 à 0 en match amical hier à Tokyo, grâce au premier but sous ses couleurs de l'Anglais David Beckham, qui a ouvert le score d'un des coups francs dont il a le secret. Devant 55 000 spectateurs et sous une pluie battante, les Madrilènes, privés du Français Zinedine Zidane, forfait en raison d'une douleur derrière la cuisse gauche, ont expédié les affaires courantes malgré un début de match un peu flottant. Le repositionnement du Portugais Luis Figo sur son aile droite fétiche et celui de Beckham dans l'axe a permis au Real de dérouler plus facilement son jeu. Après le but de la vedette anglaise, l'Argentin Santiago Solari a doublé la mise avant que le Brésilien Ronaldo ne scelle le score en fin de match.

BASEBALL

Les anciens actionnaires minoritaires des Expos veulent une injonction

La Virginie du Nord, Washington et Portland, les principaux candidats pour accueillir les Expos, n'ont toujours pas obtenu tout le financement public pour un nouveau stade

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Quatorze anciens actionnaires minoritaires des Expos ont menacé de demander une injonction si les ligues majeures de baseball essaient de vendre ou de déménager l'équipe, a rapporté le quotidien The Globe and Mail, hier.

Quelques anciens actionnaires, qui se préparent à une audition contre l'ancien propriétaire Jeffrey Loria, ont tenu des réunions à Montréal lors du dernier week-end et ils ont accepté de demander une injonction si l'équipe s'établissait ailleurs qu'à Montréal en 2004, selon un avocat des actionnaires minoritaires.

«Nous voulons que l'équipe soit à Montréal, a dit l'avocat Jeffrey Kessler au Globe. Aller ailleurs pour une année, c'est la même chose que déménager l'équipe.»

Un juge de la Cour fédérale américaine, Ursula Ungaro-Benages, a accordé un délai comme suite aux accusations d'escroquerie déposées l'été dernier par les anciens actionnaires des Expos contre la direction du baseball majeur et a aussi ordonné au baseball majeur de donner un avis de 90 jours aux anciens actionnaires minoritaires avant de vendre ou de déménager l'équipe.

Les propriétaires des ligues majeures se réuniront à Boston la semaine prochaine et ils s'attendent à recevoir un rapport du comité qui est chargé de la relocalisation permanente des Expos ainsi qu'une mise à jour en ce qui concerne le statut de l'équipe la saison prochaine.

La Virginie du Nord, Washington et Portland, les principaux candidats pour accueillir les Expos sur une base permanente, n'ont toujours pas obtenu tout le financement public pour un nouveau stade, ce qui

est la première étape pour l'obtention des Expos, qui sont la propriété des 29 autres équipes des ligues majeures.

C'est ce qui fait maintenant que l'attention se porte vers un domicile temporaire en vue de la prochaine saison.

Plus de revenus

Les propriétaires voudraient accroître les revenus des Expos car les pertes de l'équipe coûtent à chacun environ 1,5 million \$US par saison et réduisent les sommes allouées en vertu du partage des revenus.

Le baseball a obtenu une garantie de sept millions du promoteur Antonio Munoz pour la présentation de 22 des 81 matchs à domicile des Expos cette saison. Munoz a déjà soumis une offre pour une saison complète de 81 matchs à domicile, en 2004.

Carlos Bremer, un homme d'affaires de Monterrey au Mexique, est à la tête d'un groupe qui a déposé une offre formelle le week-end dernier pour la présentation des 81 matchs dans un stade de 27 000 sièges, un amphithéâtre où ont eu lieu depuis 1996 quatre rencontres de la saison régulière dans les ligues majeures.

Le receveur des Expos, Brian Schneider, qui est le représentant des joueurs, a indiqué que les informations selon lesquelles les joueurs auraient déjà voté pour jouer à San Juan «sont tout simplement fausses, parce qu'il n'y a rien eu de formel».

Dans l'ensemble, les joueurs des Expos ne veulent pas revenir à Montréal la saison prochaine. Ils ont toutefois exprimé des inquiétudes en ce qui concerne le petit vestiaire désuet du Stade Hiram Bithorn, à San Juan.

SOCCER

L'Impact retrouvera DiTullio et Matondo contre Vancouver

PRESSE CANADIENNE

Pour un deuxième match de suite, l'Impact de Montréal affrontera une équipe qui connaît une longue séquence victorieuse, alors que les Whitecaps de Vancouver seront les visiteurs au complexe sportif Claude-Robillard aujourd'hui.

Les hommes de l'entraîneur Bob Lilley ont mis fin à une séquence de six gains des Riverhounds, dimanche à Pittsburgh, grâce à une victoire de 2-0. Cette fois, ils affronteront les Whitecaps, une équipe qui est invaincue à ses neuf derniers matchs (7-0-2) et qui se retrouve au troisième rang du classement général de la A-League.

«L'an dernier, ils avaient très bien fait dans les séries, éliminant même les Sounders de Seattle pour se rendre en finale d'association. Ça montre à quel point ils ont du talent, a déclaré Lilley. Nous les avons battus 1-0 plus tôt cette saison à Vancouver et je m'attends à un match aussi serré à Montréal.»

«Ils comptent plusieurs joueurs d'expérience mais aussi plusieurs jeunes joueurs, et ils travaillent très fort. En fait, ils nous ressemblent beaucoup», a noté Martin Nash, qui a disputé trois saisons à Vancouver, en 1995, 1996 et 1999. «Contre une aussi bonne équipe, surtout une équipe canadienne, il faut s'attendre à un match difficile.»

«D'une certaine façon, c'est bon pour le soccer canadien de voir Vancouver de retour au sommet, a ajouté l'athlète natif de Victoria, qui

pourrait atteindre le cap des 10 000 minutes jouées dans la A-League, aujourd'hui. Ça veut dire qu'il y a beaucoup de talent au pays.»

Les joueurs montréalais seront toutefois en mesure de bien relever le défi, selon Lilley, qui estime que les siens ont retrouvé leur rythme après quelques matchs difficiles. En plus d'avoir battu les Rhinos de Rochester en finale de la Coupe Can-Am, mercredi dernier, l'Impact a récolté des victoires à Atlanta et Pittsburgh au cours de dix derniers jours pour se hisser au premier rang de la section nord-est et du classement général de la A-League, un point devant les Rhinos.

«Nous avons joué avec plus d'énergie à nos trois derniers matchs, a souligné Lilley. De façon générale, nous avons mieux fait en défensive, et je suis satisfait du nombre d'occasions de marquer que nous avons créées à l'attaque.»

De plus, Jason DiTullio, Sita-Taty Matondo et Andres Arango seront de retour dans la formation après avoir disputé un tournoi international d'une durée de deux semaines, à Houston, avec l'équipe canadienne des moins de 20 ans.

«Nous nous sommes bien débrouillés en leur absence, mais plusieurs joueurs ont beaucoup joué et ça va faire du bien de leur donner un peu de répit», a dit Lilley.

Ces renforts ne seront pas de trop puisque les Whitecaps sont deuxième dans la A-League au chapitre de l'attaque, avec 41 buts en 24 matchs.